

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à 18 heures, le conseil syndical s'est réuni dans les locaux de Grand Lac, salle du conseil, sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	20

Date de 1ère convocation : 23 mars 2023

Date d'affichage :

<u>Présents :</u>	Titulaires : BALHAZARD Pierre-Louis, DUMAZ Gérard, DUMAZ Régis, EXERTIER DIT MONNARD Philippe, FABRE Maryse, FERRARI Sandra, GIMENEZ André, GINOLLIN Pascal, GRELLIER Jean-Marc, HUYNH Antoine, MONTORO Marie-Pierre, PETIT GUILLAUME Sophie, POMMAT Dominique, REVOL Karine, SALOMON Marie-Thérèse, TICHKIEWITCH Serge, TRAHAND Cécile, VIOLA Peggy, VIAL Jean-Marc, Suppléants (votant) : BEBERT Thierry.
<u>Excusés :</u>	Titulaires : BERTHOMIER Christian (pouvoir à Cécile TRAHAND), BIQUEZ François, CAMUS Gilles (pouvoir à Jean-Marc VIAL), FERRARI Marcel (pouvoir à Sandra FERRARI), GALENE Pierre-Damien (pouvoir à Serge TICHKIEWITCH), GENNARO Alexandre (pouvoir à Dominique POMMAT), GONTHIER Gérard, MOURIC Raphaële (pouvoir à Maryse Fabre), TURNAR Alexandra (pouvoir à Pascal GINOLLIN), VANIN Gaëtan (pouvoir à Régis DUMAZ).
<u>Absents :</u>	Titulaires : GOGNY Christian, LEOUTRE Jean-Marc, MANZATO Jean-Marie, POILLEUX Nicolas, VAIRYO Nicolas. Suppléants : EXERTIER Bruno, FRAYSSE Claudie, GALY Philippe, PIERRETON Christophe, REGAIRAZ Michel.

FINANCES – BUDGETS PRIMITIFS 2023 (compétences obligatoires)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 07-23-C du 8 mars 2023 actant le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 et de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le 15 avril, la Vice-présidente chargée des finances, donne lecture des budgets principal-SMSB, nordique-SGR et alpin-SGR, élaborés et arrêtés ce jour conformément au rapport de synthèse joint en annexe.

Elle expose au Conseil les conditions de préparation des budgets primitifs qui présentent, tant en dépenses qu'en recettes (sections de Fonctionnement/Exploitation et d'Investissement), un total de :

Budget	Fonctionnement	Investissement
PRINCIPAL-SMSB (M14-ttc)	3 596 932.96	2 797 797.46
NORDIQUE-SGR (M4-ttc)	1 920 695.73	1 536 436.81
ALPIN-SGR (M43-ht)	1 846 497.00	1 778 730.00

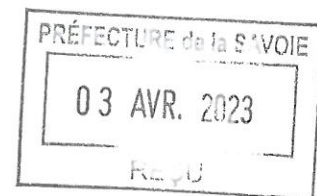
Après en avoir délibéré, le conseil syndical à l'unanimité moins une abstention

→ **APPROUVE** les budgets primitifs présentés ci-dessus de l'exercice 2023.

Fait à La Féclaz, le 29 mars 2023



LA PRESIDENTE,
Sandra FERRARI



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Votants :	28
☞ Pour :	27
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	1
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.